**Conditions supplémentaires Comptoir de L'or**

**Table des matières**

Article 1 - Champ d’application
Article 2 - Notre offre
Article 3 - Nous rachetons également les produits
Article 4 - Paiement
Article 5 - TVA
Article 6 - Livraison et exécution
Article 7 - Exception au droit de rétractation
Article 8 - Réclamations
Article 9 - Réserve de propriété
Article 10 - Force majeure
Article 11 - Responsabilité
Article 1 – Champ d’application

**Article 1 – Champ d’application**

1. Les présentes conditions supplémentaires s’appliquent à toute offre du Comptoir de L'or et à tout contrat conclu à distance entre le Comptoir de L'or et le consommateur.
2. Ces conditions supplémentaires peuvent être modifiées entretemps. Les nouvelles conditions ne s’appliquent pas aux contrats déjà existants.

**Article 2 – Notre offre**

1. Lingots d’or, d’argent, de platine et de palladium, ainsi que pièces d’or, d’argent, de platine et de palladium.

**Article 3 – Nous rachetons également les produits**

1. Le Comptoir de L'or peut racheter les produits que vous avez achetés.

**Article 4 – Paiement**

1. Si vous avez choisi de payer tout ou partie de votre commande par virement bancaire, vous devez effectuer ce paiement dans un délai de 48 heures. Si vous n'effectuez pas le virement dans ce délai, vous perdez tout droit au prix convenu de votre commande. Comptoir de l'Or peut, à sa seule discrétion, vous proposer une nouvelle offre basée sur les prix de vente en vigueur. En effet, en tant que vendeur, nous n'avons aucune influence sur le prix, celui-ci étant lié aux fluctuations des marchés financiers, telles que le cours de l'or. Le prix peut donc varier.
2. Si vous choisissez un paiement en espèces nominatif, celui-ci n'est autorisé que jusqu'au montant maximal autorisé par la loi. Tout paiement en espèces supérieur à cette limite est interdit. Pour un paiement en espèces effectué dans les limites légales, le consommateur peut choisir une agence de Comptoir de l'Or comme lieu de retrait, sous réserve des conditions énoncées ci-après. Vous devez vous présenter dans cette agence dans un délai de 48 heures ou prendre rendez-vous par téléphone. Vous devez présenter votre bon de commande lors de la confirmation et du retrait de votre commande. Si vous ne respectez pas ce délai de 48 heures, vous perdez tout droit à votre commande.
3. Comptoir de l'Or peut à tout moment refuser un paiement en espèces. Lorsque le paiement en espèces n'est pas autorisé en vertu de la législation applicable, le paiement doit être effectué exclusivement par virement bancaire ou par tout autre moyen de paiement autre qu'en espèces proposé par Comptoir de l'Or.
4. Comptoir de l'Or effectue les paiements en espèces conformément à la législation applicable, y compris les plafonds légaux applicables aux paiements en espèces lors de l'achat de biens.
5. Si vous venez retirer le produit et choisissez de payer une partie en espèces, vous devez d’abord verser l’acompte convenu. Le solde peut être payé sur place.
6. Pour les paiements par carte bancaire, le nom figurant sur votre carte doit correspondre à celui indiqué sur votre bon de commande et votre pièce d’identité.
7. Les paiements via iDEAL sont acceptés jusqu’à 50 000 euros, sous réserve de la législation applicable. Un acompte de 10 pour cent est requis.
8. Tous les acomptes constituent une partie du prix convenu. L’acompte réserve les produits et engage le Comptoir de L'or auprès de ses fournisseurs. Les acomptes ne sont donc pas remboursés.
9. Comptoir de l'Or est en droit de refuser une commande, d'en suspendre l'exécution ou de résilier tout ou partie du contrat lorsqu'elle soupçonne raisonnablement un abus du processus de commande, notamment des opérations spéculatives, des annulations répétées de commandes, un usage abusif des fluctuations de cours ou tout autre comportement entraînant pour Comptoir

de l'Or des coûts, risques ou dommages disproportionnés. À cette fin, Comptoir de l'Or peut tenir compte de l'historique des commandes et des annulations du client.
10. Si le client a passé plusieurs commandes ou est tenu à plusieurs obligations de paiement envers Comptoir de l'Or, celui-ci est en droit d'imputer tout paiement reçu en priorité sur la commande ouverte la plus ancienne ou sur toute autre obligation exigible du client, y compris les montants impayés, frais, dommages ou pertes de cours résultant de commandes non retirées ou annulées. Cette règle s'applique également lorsque le client mentionne un autre numéro de commande ou une autre référence de paiement.

**Article 5 – TVA**
1. Les ventes sont effectuées TVA comprise.
2. Les pièces et lingots d'or sont exonérés de TVA.
3. Les pièces d'argent, de platine et de palladium ont une valeur de collection ou sont une monnaie légale. Elles relèvent du régime de la marge. Seule la marge bénéficiaire est soumise à la TVA.
4. Les lingots d'argent, de platine et de palladium sont soumis à 21 pour cent de TVA.

**Article 6 – Livraison et exécution**
1. Le lieu de livraison est l'adresse que vous, en tant que consommateur, avez communiquée en dernier lieu, sauf accord écrit contraire.
2. Lors d'une livraison postale ou d'un retrait, vous devez présenter une pièce d'identité valable. Le nom sur la carte bancaire doit correspondre au bon de commande et à la pièce d'identité. Une signature est exigée.
3. Tous les produits sont emballés sous surveillance vidéo.
4. Si vous choisissez de retirer les produits dans une succursale, votre commande sera envoyée depuis notre dépôt sécurisé vers ce point de retrait.
5. Vous pouvez aussi autoriser une autre personne à retirer vos produits. L'autorisation doit être envoyée depuis la même adresse e-mail que celle utilisée pour votre commande. La personne autorisée doit présenter une pièce d'identité et signer pour réception.
6. Livraison à domicile : si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez autoriser une autre personne à réceptionner le colis. L'autorisation doit être envoyée depuis la même adresse e-mail que celle utilisée pour passer la commande.
7. Le délai de livraison au Comptoir de L'or varie selon les produits. Si vous avez choisi le virement ou iDEAL, vous devez d'abord verser le montant ou l'acompte de minimum 10 pour cent avant l'expédition vers le point de retrait.
8. Le délai de livraison à domicile est indiqué pour chaque produit sur le site. Après commande, vous recevez un e-mail avec une estimation. Si le produit est en stock, il est expédié dans un délai de un à deux jours ouvrables après paiement.
9. Vous recevez un message lorsque la commande peut être retirée. Toutes les commandes jusqu'à 5 000 euros peuvent être retirées sans rendez vous. Cela ne s'applique pas aux achats en espèces. Au delà de 5 000 euros, un rendez-vous est obligatoire.
10. Si vous ne venez pas retirer les produits à l'heure convenue, des frais de stockage seront facturés dans la limite légale, à hauteur de 1 pour cent du montant de la transaction, avec un minimum de 25 euros.
11. Si vous ne retirez pas la commande dans les trois semaines suivant la réception de l'avis de retrait, la commande sera renvoyée au siège principal. Si vous souhaitez ensuite recevoir la commande, le Comptoir de L'or facture 25 euros de frais administratifs. Si le prix du produit a augmenté depuis l'achat, le Comptoir de L'or peut augmenter le montant de la commande de manière raisonnable et procédera à cette augmentation. Les montants déjà payés ne sont pas remboursés, le prix dépendant des fluctuations du marché.
12. Si vous avez commandé plusieurs produits, le délai de livraison le plus long est déterminant.
13. Comptoir de l'Or est en droit de suspendre la livraison ou la remise des produits lorsqu'il existe un motif raisonnable de le faire, notamment en cas de doute concernant l'identité du client, le paiement, le respect de la législation applicable ou un éventuel abus du processus de commande.

**Article 7 – Exception au droit de rétractation**
1. Nos produits sont soumis aux fluctuations de prix et de cours des marchés financiers sur lesquelles Comptoir de l'Or n'exerce aucune influence et qui peuvent intervenir pendant le délai de rétractation. Le droit de rétractation est dès lors exclu. Après la conclusion du contrat, le client ne peut pas annuler sa commande ni retourner les produits commandés. Le client reste tenu de prendre livraison de la commande et d'en payer intégralement le prix.

**Article 8 – Réclamations**
1. Nous vous conseillons de vérifier les produits immédiatement à la réception.

2. Si votre commande arrive incomplète ou endommagée, veuillez-nous en informer dans les plus brefs délais, de préférence dans les trois jours ouvrables. Contact : shop@goudwisselkantoor.nl ou +31 88 102 10 07.

**Article 9 – Réserve de propriété**

1. Avant le transfert de propriété, vous n'êtes pas autorisé à louer, céder, mettre en gage ou grever les produits.

**Article 10 – Force majeure**

1. Le Comptoir de L'or peut suspendre ou annuler ses obligations, dans la mesure permise par la loi, en cas de force majeure.
2. La force majeure désigne des circonstances imprévisibles au moment de la conclusion du contrat.

**Article 11 – Responsabilité**

1. Le Comptoir de L'or n'est pas responsable, dans la mesure permise par la loi.